



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E170832

VALABLE JUSQU'AU 03/03/2024

ÉDITÉ LE 26/05/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2017

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2017B01070

Siret : 830 018 966 00010

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 50 03207-

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144305512

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144305512

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Raison sociale : ADAM URVOY SARL

1 LIEU-DIT LES GUERANDES
35390 ST SULPICE DES LANDES

Téléphone : 02 99 72 92 83

Portable : 06 71 04 17 59

Fax :

Site Internet : www.adamboheas.fr

E-mail : adamboheas@orange.fr

Responsabilité légale :

ADAM PASCAL GÉRANT ASSOCIÉ / URVOY SYLVAIN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	05/05/2023
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	05/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	05/05/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	17/03/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	17/03/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.